

Ouverture nouvelle campagne Année de récolte 2026 maintenant disponible

RAPPEL DE PRINCIPE GENERAL

Vous avez la main : vous l'exécutez quand vous le souhaitez !

(pour débiter le travail sur la nouvelle campagne : modification / complément du parcellaire, saisies des interventions ...).

PRECAUTIONS AVANT LE CHANGEMENT DE CAMPAGNE

Lors du **passage de campagne** (ouverture de la campagne 2025-2026), certaines informations sont recopiées de la campagne en cours vers la campagne suivante.

C'est pourquoi, avant de faire le passage de campagne 2026, il est fortement conseillé :

- de terminer son assolement 2025 si cela n'est pas fait
- de personnaliser ses produits sur 2025
- et pour ceux qui utilisent le module économique, de saisir les factures, ...

POUR LES CULTURES PERENNES TYPE ARBORICULTURE ET VITICULTURE

ET POUR LES CULTURES QUI RESTENT EN PLACE PLUSIEURS ANNEES TYPE PPAM (lavande, lavandin...)

Vérifiez que l'option de conservation de culture est activée pour les parcelles **qui ne changent pas d'assolement** (cultures pérennes viti, arbo, lavande, lavandin, etc.).

Pour cela, deux possibilités :

- **au sein des fiches parcelles, vérifiez que la case suivante est bien cochée**
"Culture à conserver pour la campagne suivante"

The screenshot displays the 'Modification de la parcelle' (Parcel Modification) interface. On the left, a sidebar shows a map of the parcel and its details: 'N° parcelle: 114', 'Surface: 0.59 ha', and 'Nom de la parcelle: parc 5 riell'. The main area is titled 'Campagnes culturales' (Cultural Campaigns) and shows a timeline with 'Précédente 2023-2024' and 'Suivante 2025-2026'. A red box highlights the 'Campagne 2024-2025' section, which contains a table with one row: '1 vigne vinifère récolte en kg'. Below this, a yellow box highlights the 'Cultures à conserver pour la campagne suivante' (Cultures to be kept for the next campaign) option, which is currently unchecked. The right panel, titled 'vigne vinifère récolte en kg', contains various fields for cultural data, including 'Surface cultivée: 0.59 ha', 'Déclarée PAC' (checked), and 'Visualisée sur la carte' (checked). It also includes a section for 'Caractéristiques' (Characteristics) with fields for 'N° télépac de la parcelle', 'Code PAC', 'Précision', 'Type agriculture biologique', 'Destination ICHN', and 'Couverture de l'inter-rang'. At the bottom right, there are buttons for 'Tout réinitialiser', 'Enregistrer', and 'Annuler'.

Ouverture nouvelle campagne Année de récolte 2026 maintenant disponible

- Pour définir **ce statut pour un groupe de parcelles**, pensez à utiliser la **fonctionnalité de saisie groupée** disponible depuis le tableau de parcelles :
- Menu « Mon Exploitation » / « Parcelle »,
- après avoir si besoin effectué les filtres nécessaires (par 'culture' etc.)
- **sélectionnez** les parcelles puis cochez : **"Culture à conserver pour la campagne suivante"**

Parcelles - Mon Exploitation

[Carte](#)

Sélection de parcelle

Type de sélection: Culture

52 parcelles - 26.31 ha graphiques - 20.94 ha admissibles Saisie groupée

N° îlot	N° parcelle	Rang	Nom parcelle	Communes	Culture	CINE (cipan) précédant la culture	Culture précédente	Variété ou cépage	Surface mesurée	Surface cultivée	Culture campagne suivante	
1	115		AB1 quartier	BEDOIN	vigne vinifère		vigne vinifère		0.76	0.7625	vigne vinifère	☒
1	167		AB1 quartier	BEDOIN	vigne vinifère		vigne vinifère	Vermellino B (C)	0.08	0.08	vigne vinifère	☒
2	196		vigne 2 cépages	BEDOIN	vigne vinifère		vigne vinifère	Merlot N (C), Prior N	1.63	1.63		☒
3	132											☒
4	4											☒
6	8	1										☒
7	13											☒

Modification des parcelles

57 Parcelles 32.34 ha

N° parcelle 177 1.21 ha

Nom de la parcelle monalisa

BEDOIN, îlot N°3000

2024-2025

1 vigne vinifère récolte en kg

N° parcelle 144 1.87 ha

Nom de la parcelle roi

BEDOIN, îlot N°94

2024-2025

1 vigne vinifère

N° parcelle 155 0.65 ha

Nom de la parcelle

Campagnes culturelles

Précédente 2023-2024

Cultures différentes

Campagne 2024-2025

1 Cultures différentes

Ajouter une culture

Suivante 2025-2026

Cultures différentes

☒ Cultures à conserver pour la campagne suivante

Cultures prairies et cultures pérennes

☒ Activer la recopie de l'objectif de rendement et du calcul de dose N au passage de campagne

Rétablir

Cultures différentes

✓ Déclarée PAC

Visualisée sur la carte

☐ Modifier le précédent de fertilisation

Caractéristiques

✓ Déclaration PAC

* : information nécessaire pour exporter la parcelle vers TékPAC

☐ Agriculture biologique

Destination ICHN

Non renseigné

☐ Pour les mesures SHP, cochez si la parcelle est une surface cible

Tout réinitialiser Enregistrer Annuler

COMMENT FAIRE POUR OUVRIR LA NOUVELLE CAMPAGNE ?

Pour effectuer le passage de campagne, il suffit d'aller sur :

- Menu « Mon Exploitation »
- cliquer sur « Passage de campagne »
- cliquer sur « Réaliser le passage de campagne »

Mon exploitation

Prévision Intervention Engagement Économique Documents Services connectés

Parcelle

Parcelle

Autorisation d'accès

Regroupement

Sol

Type de sol

Analyse de terre

Passage de campagne

Personnalisation

Intervention

Produit phytosanitaire

Fertilisant minéral et amendement

Fertilisant organique et amendement

Fourniture diverse

Variété, semence, cépage

Fourrage et paille

Matériel

Main d'œuvre et prestataire

Élevage

Quantification des engrais organiques

Pâturage

Effectifs animaux

Import/Export effluent

Parcelle non cartographique

Création du parcellaire

Import des géométries pour appariement

Une fenêtre s'ouvre pour vous confirmer que la campagne 2025-2026 a été ouverte et vous allez être dirigé sur celle-ci. **Passage de campagne**

Cette page permet de créer la campagne 2026. Celle-ci sera initialisée avec les données de la campagne 2025 (îlots, parcelles...)

Réaliser le passage à la campagne suivante

Ouverture nouvelle campagne Année de récolte 2026 maintenant disponible

FOCUS SUR 'PASSAGE DE CAMPAGNE'

MesParcelles permet lors du passage de campagne de conserver les infos suivantes :

- **Plan Prévisionnel de fumure** : pour les cultures arbo, viti et prairies, afin de reporter sur la nouvelle campagne les éléments renseignés qui ne changent pas ou peu :
 - possibilité de conserver le **calcul de la dose N et l'objectif de rendement**,
 - ainsi que le **fractionnement prévisionnel des apports** minéraux et organiques

➤ **Données PAC** :

- Les saisies des cases PAC, **code culture, précision, couverture de l'inter-rang** pour la vigne et l'arboriculture, sont conservées.
- Pour les parcelles en agriculture biologique : **les parcelles codées C1 passent automatiquement en C2 ; celles codées en C3 passent en AB. Les codes C2 passent en « non renseignés »** : vous devrez saisir le statut AB ou C3 selon les cultures.

Ouverture nouvelle campagne Année de récolte 2026 maintenant disponible

➤ Culture campagne suivante :

- Pour anticiper l'assolement de la campagne suivante, **un menu déroulant permet de sélectionner la culture qui sera implantée après la culture principale de l'année.**
- **Cette culture sera reprise au passage de campagne en tant que culture principale, si la case « culture à conserver pour la campagne suivante » est décochée.**
- Action possible en **saisie simple** ou en **saisie groupée**.

Exemple :

Blé dur en 2025, la case « culture à conserver pour la campagne suivante » est décochée.

La culture suivante est définie : Maïs grain.

Au passage de campagne, elle initialise la culture 2026. La culture campagne 2026 sera du Maïs grain.

En saisie groupée

Modification des parcelles

2 Parcelles 0.64 ha

N° parcelle 102 0.35 ha
Nom de la parcelle bassin paul
BEDOIN, îlot N°59
2024-2025
1 blé dur hiver

N° parcelle 242 0.29 ha
Nom de la parcelle Reymond
BEDOIN, îlot N°17
2024-2025
1 blé dur hiver

Campagnes culturelles

Précédente 2023-2024

Cultures différentes

Campagne 2024-2025

1 blé dur hiver PAC Carte

Ajouter une culture

Suivante 2025-2026

maïs grain

☒ Cultures à conserver pour la campagne suivante

Cultures prairiales et cultures pérennes

☐ Activer la recopie de l'objectif de rendement et du calcul de dose N au passage de campagne

blé dur hiver

★ Déclarée PAC ☒ Visualisée sur la carte ☒

Parcelle en couvert d'interculture ? ☐

Caractéristique couvert d'interculture Non renseigné VOIR LES CARACTÉRISTIQUES

☐ Modifier le précédent de fertilisation

Caractéristiques Déclaration PAC

* : information nécessaire pour exporter la parcelle vers TéléPAC

Code PAC BDH (Blé dur d'hiver) VOIR LES CODES PAC

Précision* 001 (Récolte en grains)

☐ Agriculture biologique

Destination ICHN Non renseigné

☐ Retournement autorisé de prairie permanente (BCAET)

☐ Production de semences fermières

Tout réinitialiser Enregistrer Annuler